

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413319866

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Avenant n° 1 à la convention de partenariat entre le département des Bouches-du-Rhône et l'association entreprises 13 pour l'emploi.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion professionnelle et sociale, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Un premier conventionnement du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017 a été adopté en Commission permanente du 21 octobre 2016 pour la mise en emploi durable de 30 bénéficiaires du RSA pour un montant de 64 000,00 €

Compte tenu des difficultés de l'association à atteindre ses objectifs, le renouvellement de la convention du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018 a été revu à la baisse avec un suivi de 15 bénéficiaires du RSA pour un montant total de 42 000,00 €

Au 30/03/2018, soit 5 mois après le démarrage de l'action, seulement 4 sorties sur 15 ont été réalisées par l'association. Afin de permettre à entreprises 13 pour l'emploi d'atteindre ses objectifs de sorties en emploi, il est proposé de prolonger, par avenant, la durée de la convention de 6 mois, jusqu'au 30 avril 2019.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL